

Création d'entreprise en Nord-Pas-de-Calais : chiffres de janvier 2010

Les statistiques présentées dans ce document sont issues de la base de données Sirene de l'Insee. Ces chiffres sont susceptibles d'être corrigés par l'Insee et, en conséquence, nous apporterons ces modifications dans nos documents mensuels.

Le nombre de créations d'entreprises enregistrées en janvier 2010 dans le Nord-Pas-de-Calais est nettement supérieur à celui observé en janvier 2009 (+ 39 %). En ce début d'année, la forte croissance observée sur l'année 2009 se poursuit.

Durant les quatre derniers mois (octobre 2009 – janvier 2010), 8 994 nouvelles entreprises ont vu le jour dans cette région. Ce nombre de créations a augmenté de 95 % au regard des quatre mois équivalents de l'année précédente. Entre ces deux intervalles, le Nord-Pas-de-Calais enregistre une croissance identique à celle de la France hors Ile-de-France (+ 95 %).

Nombre de créations mensuelles pour les périodes d'octobre 2008 à janvier 2009 et d'octobre 2009 à janvier 2010

	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
2008-2009	1 236	800	926	1 651
2009-2010	2 390	2 239	2 071	2 294

La création par secteurs d'activité

Sur les quatre mois qui viennent de s'écouler, le nombre de créations d'entreprises a considérablement augmenté dans les trois grands secteurs d'activité. Toutefois, les activités secondaires et de type service, dont le nombre a plus que doublé, connaissent une croissance plus forte que les activités de type commerce.

Evolution du nombre de créations entre les périodes d'octobre 2008 à janvier 2009 et d'octobre 2009 à janvier 2010 selon le secteur d'activité

	Janvier 2009	Janvier 2010	Octobre 2008 - janvier 2009	Octobre 2009 – janvier 2010	Evolution
Activités « secondaires »	234	420	748	1 565	+ 109,2 %
Industrie	65	80	171	394	+ 130,4 %
Construction	169	340	577	1 171	+ 102,9 %
Activités de type commerce	740	917	2 031	3 704	+ 82,4 %
Commerce de détail	324	385	800	1 565	+ 95,6 %
Commerce de gros	43	46	146	163	+ 11,6 %
Commerce de bouche	11	4	33	26	- 21,2 %
Immobilier	58	74	228	312	+ 36,8 %
Hébergement et restauration	101	114	310	429	+ 38,4 %
Services en direction des personnes	154	221	402	961	+ 139,1 %
Vente et réparation automobile	49	73	112	248	+ 121,4 %
Activités de type services	677	957	1 834	3 725	+ 103,1 %
Courtage	31	50	98	176	+ 79,6 %
Transports	32	29	89	126	+ 41,6 %
Activités de services	303	457	747	1 746	+ 133,7 %
<i>Activités scientifiques et techniques</i>	224	324	551	1 253	+ 127,4 %
<i>Services administratifs et de soutien</i>	79	133	196	493	+ 151,5 %
Information et télécommunication	87	109	160	427	+ 166,9 %
Educations	32	74	86	333	+ 287,2 %
Arts, spectacles et activités récréatives	55	92	108	336	+ 211,1 %
Santé	84	93	355	401	+ 13,0 %
Activités financières	51	53	189	180	- 4,8 %
Ensemble	1 651	2 294	4 613	8 994	+ 95,0 %

NOTE METHODOLOGIQUE

Quelles différences à partir de janvier 2007 pour les statistiques de création d'entreprise ?

A partir de janvier 2007, la définition des créations d'entreprises est modifiée afin d'harmoniser les statistiques au niveau européen. Dorénavant, une création d'entreprise correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur, c'est-à-dire que la création d'entreprise doit impérativement être accompagnée de la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Définie ainsi, la nouvelle notion de création d'entreprise est plus large que la notion de création pure qui était utilisée dans la note de conjoncture mensuelle de l'APCE jusque-là. En effet, en plus des créations pures, la nouvelle notion comprend aussi les réactivations dont la dernière cessation est survenue plus d'un an avant la nouvelle création (environ 60 % des réactivations) et les reprises d'entreprises pour lesquelles il n'y a pas de continuité de l'entreprise (environ 25 % des reprises). La continuité d'une entreprise reprise est évaluée à partir de la localisation de l'entreprise et de l'activité exercée.

Cette modification de concept de création d'entreprise s'accompagne également d'un élargissement du champ d'activité des entreprises. Jusqu'en 2006, la création d'entreprise ne concernait que les activités du champ ICS (Industrie, Commerce et Services). Le nouveau champ d'observation mis en place à partir de 2007 s'étend donc à l'ensemble des activités marchandes hors secteur agricole. En plus des activités du champ ICS, viennent s'ajouter les activités financières, les activités de location de biens immobiliers et certaines catégories juridiques (qui sont essentiellement des associations marchandes, des établissements publics administratifs ou des sociétés civiles). Les nouvelles activités qui ont élargi le champ d'analyse représentent environ 3,5 % des créations.

Les données utilisées pour la réalisation de cette note sont issues de la base de données Sirene de l'Insee. Les informations de cette note sont provisoires et susceptibles d'être modifiées par l'Insee. Les révisions apportées par cet institut seront donc répercutées sur les notes de conjoncture mensuelles réalisées par l'APCE.

Point sur les secteurs d'activité

Une nouvelle nomenclature des activités a été mise en place par l'Insee depuis le 1^{er} janvier 2008. A partir du mois de janvier 2009, les statistiques par activités sont basées sur la NAF rév. 2. Si certains secteurs d'activité sont quasiment équivalents à ceux de l'ancienne nomenclature (construction, commerce, transports...), d'autres, en revanche, ont subi des modifications.

Afin de procéder à un historique de la création d'entreprises par secteurs d'activité, les séries des créations des années précédentes (2000 à 2008) ont été recalculées selon la nouvelle nomenclature (NAF rév. 2).

Dans le but de se rapprocher au plus juste de la réalité économique et de la représentation de chacune des activités, l'APCE recompose les secteurs d'activité. Ils sont répartis en trois groupes :

- **Les activités secondaires**
- **Les activités de type commerce :**
- **Les activités de type services**

Par ailleurs, l'APCE a créé un secteur intitulé « commerce de bouche ». Il comprend les activités de charcuterie (10.13B), la cuisson de produits de boulangerie (10.71B), les boulangeries et boulangeries-pâtisseries (10.71C) et les pâtisseries (10.71D). Dans la nomenclature NAF rev. 2 ces activités appartiennent au secteur de l'industrie manufacturière alimentaire.